

Ref. DR	Numéro Fiche	Projet	Adresse du projet		Montant du projet à 100% TVA+ Honoraires	DR	Subsides DR	Autre pouvoir subsidiant 1	Subsides recu (1)	Autre pouvoir subsidiant 2	Subsides recu (2)	Autre pouvoir subsidiant 3	Subsides recu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'auteur de projet	Date de l'approbation de l'avant-projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avant-projet par la RW	Date de l'approbation du projet défini par la Commune	Date de l'approbation du projet défini par la RW	Date de publication avis de marché	Date de la décision d'attribution de marché	Date de la décision de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abandonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans	Commentaires				
			Rue	N°																											Code postal	Localité		
32025-0-01	/	Création d'allées rurales à Gougny		6280 Gougny	€ 2 157 013,24	1	€ 1 364 063,76	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Adjudication		3-13-2018	4-11-2019	29-07-2021	23-06-2023	21-02-2024	18-08-2024									2023 : Promesse de subsides DR de 1 364 063,76€ et UREBA Exceptionnel 2022 de 218 000€ 2024 : offres 20% à qui l'estimation s'efface en cours sur le projet.			
32025-0-03	/	Amenagement de la Place de Gougny, de la Grande Route et de la rue de l'Escuchau		6280 Gougny	€ 569 974,58	1	€ 362 159,70	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Réalisé																	2023 : Subsides DR de 324 242,29€		
32025-0-04	/	Amenagement de la Placette du Baty, de la Rue de Prestes et de la place du Monument		6280 Villers-Poterie	€ 535 778,04	1	€ 318 386,93	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Réalisé																	2023 : Subsides DR de 303 329,02€		
32025-3-01	1.1	Amenagement de liaisons piétonnes dans le haut du centre historique de Gerpinnes		6280 Gerpinnes	€ 1 435 000,00	0	€ -	RW appel à pr	€ 145 000,00	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																	2023 : Phase 1 réalisée en 2019 (aménagement de la rue Beckoltz et de ses 3 venelles, 202 000€ de travaux, subsides RW 2018 de 145 000€ visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes « Amenagement de la Place des Combattants en 2023 (18 915€).		
32025-3-02	1.2	Création de logements trempins place de la Scierie à Gerpinnes	Place de la Scierie	6280 Gerpinnes	€ 380 000,00	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																	2023 : Assainissement du site voir projet 2.2.		
32025-3-03	1.3	Création d'un RAVEL entre Acoz et Mettet		6280 Gerpinnes	€ 2 297 200,00	0	€ -	PHC, Mobilité d	€ 700 000,00	PIMACI	€ 771 000,00	SPW	€ 195 000,00		Action continue																	2024 : Réalisation tronçon 1 et passerelle 1 758 400€ avec environ 700 000€ de subsides PHC. Mobilité douce 2018 et mobilité active 2019. Attribution du marché pour le tronçon 2 (1 238 800€ avec 771 000€ de subsides PIMACI) ; 2025 : Début des travaux préparatoire, prolongation de la piste cyclo-piétonne rue de Monchere (SPW) et travaux de rénovation du pont rue Lucien François en 2025 (360 000€ subsides SPW de 195 000€).		
32025-3-04	1.4	Création d'un commerce ambulant avec promotion des produits du terroir		6280 Gerpinnes	€ 25 000,00	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet abandonné																	2023 : Concurrence aux nouvelles initiatives privées		
32025-3-05	1.5	Création d'une crèche et d'un service halte-garderie place de la Scierie à Gerpinnes	Place de la Scierie	6280 Gerpinnes	€ 700 000,00	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																	2023 : Assainissement du site voir projet 2.2 ; 2025 : Travaux d'aménagement de milieux d'accueil aux Flaches et en 2026 à Villers-Poterie.		
32025-3-06	1.6	Construction d'une maison de l'entité à Gerpinnes et aménagement des abords		6280 Gerpinnes	€ 2 700 000,00	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																	2023 : Promesse de subsides DR de 446 888,78€ et UREBA de 30 883,05€ 2025 : Travaux d'aménagement des abords (lot 2).		
32025-3-07	1.7 et 3.9	Amenagement de la salle des Guichoux à joncret en maison de village et aménagement	Rue des Guichoux	6280 Joncret	€ 1 000 639,48	1	€ 446 868,78	UREBA	€ 30 883,05	€ -	€ -	€ -	€ -		Travaux en cours		4-12-2017	12-08-2019	16-12-2019	4-09-2020	16-08-2022	19-12-2022	1-03-2023	28-08-2023	23-11-2023	12-02-2024					2023 : Mise à disposition de deux préfabriqués en 2021 ; 2024 : Acquisition de conteneurs pour les scouts et associations. Désignation d'un auteur de projet ; 2025 : Délibération du Conseil communal sollicitant une convention DR. Promesse de subsides DR de 680 000€.			
32025-3-08	2.1	Construction d'une infrastructure de rencontre et d'hébergement à Gerpinnes et am		6280 Gerpinnes	€ 1 492 700,00	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Demande de convention initiale en cours		7-07-2025	1-12-2024														2026	2023 : Promesse de subsides pour l'assainissement et l'empiérement du site Souffinal 3 2018 (163 000€). Site classé SAR en 2022.	
32025-3-09	2.2	Création d'un espace de convivialité place de la Scierie à Gerpinnes	Place de la Scierie	6280 Gerpinnes	€ 250 000,00	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																	2023 : Création d'un trottoir en 2021. Création de places de stationnement pour le Socafal et la Maison de Village en 2020 (29 600€) ; 2025 : Subsides pour la réalisation d'un projet d'aménagement et de plantation. Approbation du projet.		
32025-3-10	2.3	Création d'un cœur de village aux Flaches	Rue Paganetti	6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																	2023 : Prolongement de 70 mètres de RAVEL et création de trottoirs rues Lucien François, Emilie Gérard et Château d'En-Bas en 2018.		
32025-3-11	2.4	Création d'une place centrale à Villers-Poterie		6280 Villers-Poterie	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																	2023 : Réfection rue André Genard.		
32025-3-12	2.5	Création d'un RAVEL entre Acoz et Châtelain		6280 Gerpinnes	€ 413 000,00	0	€ -		Crédit d'impô	€ 180 000,00	€ -	€ -	€ -		Réalisé																	2025 : Acquisition carrière Manchèveux en 2021.		
32025-3-13	2.6	Prolongement du RAVEL jusqu'au centre-ville de Gerpinnes		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																	2023 : Réalisé en 2019.		
32025-3-14	2.7	Amenagement des voiries et venelles dans le bas du centre historique de Gerpinnes		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																	2023 : Réalisation de 70 mètres de RAVEL et création de trottoirs rues Lucien François, Emilie Gérard et Château d'En-Bas en 2018.		
32025-3-15	2.8	Amenagement d'un cheminement sécurisé entre le quartier de l'Europe et le centre		6280 Gougny	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																		2023 : Réalisation de 70 mètres de RAVEL et création de trottoirs rues Lucien François, Emilie Gérard et Château d'En-Bas en 2018.	
32025-3-16	2.9	Création d'un réseau de sites naturels géré par les associations locales		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																		2023 : Réfection rue André Genard.	
32025-3-17	2.10	Conception d'un nouveau site internet communal		6280 Gerpinnes	€ 15 000,00	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Réalisé																		2025 : Acquisition carrière Manchèveux en 2021.	
32025-3-18	2.11	Création d'allées rurales à vocation commerciale place de la Scierie à Gerpinnes	Place de la Scierie	6280 Gerpinnes	€ 950 000,00	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																		2023 : Réalisé en 2019 (IMo).	
32025-3-19	2.12 et 3.4	Création d'une maison multiservices à Gerpinnes-centre	Place de la Halle	6280 Gerpinnes	€ 997 425,48	1	€ 121 027,52		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet définitif		3-10-2019	2-05-2022	12-04-2023	1-06-2023												2023 : Assainissement du site voir projet 2.2.		
32025-3-20	3.1	Amenagement du presbytère d'Acoz en maison de la famille	Rue des Ecoles	6280 Acoz	€ 40 000,00	0	€ -	FWB	€ 10 000,00	€ -	€ -	€ -	€ -		Réalisé																	2023 : Acquisition du bâtiment en 2021 (243 000€, 101 000€ subsides DR) ; 2025 : Révision de l'avant-projet. Promesse de subsides DR pour les travaux : 287 713€.		
32025-3-21	3.2	Création de logements locatifs pour les jeunes		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																		2023 : Révision de l'avant-projet.	
32025-3-22	3.3	Création d'une liaison douce entre Gerpinnes, Hymée et Hanzinne		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Réalisé																		2023 : Réalisation en 2018.	
32025-3-23	3.5	Amenagement de la bibliothèque communale	Route de Loverval	6280 Loverval	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																	2025 : Travaux voir projet 3-36.		
32025-3-24	3.6	Amenagement de la place Léon Gonthier de Gerpinnes	Place Léon Gonthier	6280 Gerpinnes	€ 638 554,15	1	€ 495 868,22		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Travaux en cours		6-12-2021	17-04-2023	1-06-2023	19-08-2025	19-11-2025	7-01-2026										2025 : Aménagement d'une CVC rue d'Hymée.		
32025-3-25	3.7	Agrandissement et développement du musée des marches folkloriques de l'Entre-Sar	Rue de la Régence	6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																		2023 : Création d'un accès PMR en 2020. Rénovation et nouvelle gestion par le Centre culturel.	
32025-3-26	3.8	Création d'un groupement d'achat pour l'énergie		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Réalisé																		2023 : Phase 1 en 2019 : Acquisition du bâtiment beffroi (213 568€ avec 134 141,32€ de subsides DR) ; 2025 : Convention-réalisation DR de 331 988,22€ pour les travaux. Lancement de la procédure d'adjudication en janvier 2026.	
32025-3-27	3.9	Création d'une salle omnisports polyvalente		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																		2023 : Convention-réalisation DR de 331 988,22€ pour les travaux. Lancement de la procédure d'adjudication en janvier 2026.	
32025-3-28	3.10	Amenagement d'un cheminement sécurisé entre Fromiède et Gerpinnes		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																		2023 : Réalisation en 2018 (société privée).	
32025-3-29	3.11	Création d'un local de musique pour la Fanfare royale d'Acoz	Rue Saint-Martin	6280 Acoz	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet abandonné																		2025 : Attribution du marché pour l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne rue J. Caramin et rue de Fromiède jusqu'au croisement avec la rue des Acoz (256 500€).	
32025-3-30	3.12	Rénovation et mise en valeur des deux tours du château d'En-Haut à Gerpinnes	Avenue Renee Astrid	6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																		2023 : Travaux et reorganisation	
32025-3-31	3.13	Construction de logements acquitités pour les jeunes		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																		2023 : Projet abandonné : Travaux et réorganisation des locaux actuels (voir projet 3-30).	
32025-3-32	3.14	Création de logements adaptés pour les seniors		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Réalisé																		2024 : Délivrance d'un auteur de projet.	
32025-3-33	3.15	Création d'une cuisine communautaire		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																		2023 : Projet réalisé. Construction de 3 logements adaptés et de 6 logements adaptables en 2017. Création d'un logement social PMR en 2020.	
32025-3-34	3.16	Création d'une maison des jeunes		6280 Gerpinnes	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																		2024 : Travaux de construction du Huis alimentaire de Charleroi.	
32025-3-35	3.17	Amenagement de la place d'Acoz		6280 Acoz	€ 1 289 019,91	1	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Etude de projet en cours		20-12-2022																2025 : Obtention d'une convention-faisabilité avec acquisition. Désignation d'un auteur : Bureau d'études communal. Promesse de subsides DR de 425 600,80€.	
32025-3-36	3.18	Création d'un espace intergénérationnel au quartier Fromont à Loverval	Quartier Fromont	6280 Loverval	€ -	0	€ -		€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet non actif																			
32025-3-37	3.19	Réalisation d'un aménagement foncier rural		6280 Gerpinnes	€ -	0																												

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2010-B Avenant 2014	PCDR classique	Aménagement de la Place de Gougnies, de la Grande Route et de la rue de l'Escuchau	569.974,58€ Montant du subside DR : 324.242,29€	Approbation du décompte final par la Ministre : 23/09/2020

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ² = recettes moins charges	Montant annuel
Réaffectation des bénéfices	

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ³	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Néant
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	L'aménagement du centre de Gougnyes a permis l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité routière.

² En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

³ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention 2010-C Avenant 2014	PCDR classique	Aménagement de la Placette du Baty, de la Rue de Presles et de la place du Monument aux Morts à Villers-Poterie	535.778,04€ Montant du subside DR : 303.329,02€	Approbation du décompte final par la Ministre : 23/09/2020

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué ⁴ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ⁵ = recettes moins charges		Montant annuel	

⁴ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁵ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁶	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Néant.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	L'aménagement de l'espace rue et des placettes de Villers-Poterie a permis l'amélioration du cadre de vie.

⁶ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention acquisition 2019-A	PCDR classique	Aménagement de la place Léon Gonthier de Gerpinnes 1 ^{ère} phase : Acquisition de l'immeuble de l'ancienne banque Belfius à Gerpinnes	223.568,87 € Montant du subsidies DR : 134.141,32 €	Acte passé le 18/07/2019

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué ⁷ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ⁸ = recettes moins charges		Montant annuel	

⁷ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

⁸ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁹	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La mise en œuvre de la fiche-projet du PCDR via la convention-faisabilité 2022-A
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant.

⁹ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention acquisition 2018-A	PCDR classique	ACQUISITION en vue de l'aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en maison de village et aménagement des abords	18.610,69€ Montant du subside DR : 14.888,55€	14/10/2021 Acte passé le 03/06/2021

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁰ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes et charges				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		
Bénéfices¹¹ = recettes moins charges		Montant annuel		

¹⁰ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

¹¹ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Mise en œuvre du projet PCDR sur ce site via la convention-réalisation 2022-A.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant.

¹² A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
Convention acquisition 2020/A	PCDR classique	ACQUISITION en vue de la création d'une maison multiservices à Gerpennes-centre	168.379,20€ Montant du subsides DR : 101.027,52€	10/08/2021 Acte passé le 15/06/2021

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

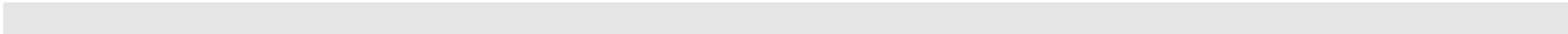
Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué ¹³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ¹⁴ = recettes moins charges		Montant annuel	

¹³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

¹⁴ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

Réaffectation des bénéfices	
------------------------------------	--

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹⁵	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Mise en œuvre du projet PCDR sur ce site via la convention-faisabilité 2020/A.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant



¹⁵ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹⁶	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ¹⁷
2014	2014	20/01/2026	28/10/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ¹⁸	CLDR du 17/02/2025	Nombre de présents	37 présents (34 membres + 1 agent communal + 2 agents FRW) et 11 membres excusés
	CLDR du 13/05/2025		31 présents (24 membres + 1 agent communal + 2 agents FRW + 4 invités) et 21 membres excusés
	Comité de sélection du 30/09/2025		26 présents et 17 excusés
	Comité de sélection du 15/12/2025		22 présents et 16 excusés
Réflexion sur l'opération de développement rural			
<p>Recomposition du quart politique de la CLDR le 20/01/2026. DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL EN ANNEXE.</p> <p>La CLDR s'est réunie 4 fois en 2025. COMPTE-RENDUS DES REUNIONS DE LA CLDR REPRIS EN ANNEXES.</p> <ul style="list-style-type: none"> février : accueil de nouveaux membres, élaboration du rapport annuel 2024, approbation de la demande de subvention pour le budget participatif et demande de convention pour la construction d'une infrastructure de rencontre et d'hébergement à Gerpennes ; mai : visite de la Maison Thomas de l'Unité Scoute Saint-Pierre de Morialmé et avis de la CLDR sur la fiche-projet actualisée « construction d'une infrastructure de rencontre et d'hébergement » ; septembre : recevabilité des projets dans le cadre du budget participatif ; décembre : sélection des lauréats du budget participatif. <p>- Conventions 2000 et 2010 du premier PCDR / Création d'ateliers ruraux à Gougnies : Approbation du projet par la Ministre le 21/02/2024. Lancement de la phase d'adjudication des travaux le 18/08/2024. La Commune devra étudier ce projet car les offres reçues sont 30% plus chères que l'estimation.</p>			

¹⁶ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

¹⁷ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

¹⁸ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

- Convention 2018 / Aménagement de la salle des Guichoux à Joncret en Maison de Village et aménagement des abords : Ordre de commencer les travaux d'aménagement de la salle le 12/02/2024. Démarrage des travaux d'aménagement des abords en 2025.
- Convention 2021 / Création d'une maison multiservices à Gerpennes-centre : Approbation de l'avant-projet par la DDR le 01/06/2023. Réception du permis d'urbanisme du 08/12/2023. Révision de l'avant-projet en 2025.
- Convention 2022 / Aménagement de la Place Léon Gonthier de Gerpennes : Réception du permis d'urbanisme le 05/11/2024. Approbation du projet et signature de la convention-réalisation par la Ministre le 19/11/2025. Publication du marché le 07/01/2026. Ouverture des offres le 06/02/2026.
- Arrêté ministériel 2022 / Budget participatif édition 2022 : 7 lauréats désignés le 21/11/2022, et réalisés en 2023 et 2024. Rapport final transmis le 11/09/2024.
- Arrêté ministériel 2025 / Budget participatif édition 2025 : 5 lauréats désignés le 19/12/2025.
- Convention 2025 / Aménagement de la Place d'Acoz : Signature de la convention-faisabilité par la Ministre en décembre 2025.
- Demande de Convention / Construction d'une infrastructure de rencontre et d'hébergement à Gerpennes et aménagement des abords : Sollicitation d'une convention-faisabilité par le Conseil communal le 19/08/2025. Approbation du projet de convention-exécution par le Conseil communal le 17/02/2026.

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	2.1
Intitulé du projet	CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE RENCONTRE ET D'HÉBERGEMENT À GERPINNES ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	Délibération du Conseil communal du 19/08/2025 (demande de convention-faisabilité) et du 17/02/2026 (projet de convention-exécution)

Rapport de la CLDR du 18 février 2026.